



Responsable du service établissements

Catégorie A

Employeur : Centre communal d'action sociale (CCAS) de Rennes

Direction :

Direction des personnes âgées / Établissements pour personnes âgées

Effectif : 640

Leur raison d'être : La Direction des personnes âgées est constituée d'un service autonomie à domicile qui accompagne 950 bénéficiaires, d'un service établissements regroupant 6 EHPADs et 1 résidence autonomie pour une capacité totale d'hébergement de 515 places. Elle comprend la Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. Les services centraux regroupent un secrétariat, une unité ressources humaines en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion du personnel ainsi qu'une mission "Ville et métropole amies des aînés" qui vise à promouvoir la prise en compte de l'âge et du vieillissement de façon transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines. La Direction des Personnes Agées (DPAg) contribue à la mise en œuvre de la politique gérontologie de la Ville.

Service :

Etablissements pour personnes âgées

L'équipe : 6 EHPADs, 1 résidence autonomie

Effectif Service : 360 agents au sein des établissements, 1 assistant-e de direction, 3 médecins coordonnateurs, 7 responsables d'établissement

Le sens de ce poste :

Le-la responsable fait partie de l'équipe de direction. À ce titre, il-elle travaille en étroite concertation avec le-la directeur-trice. Il-elle pilote des dossiers transversaux (achats, patrimoine) avec le-la responsable du service autonomie à domicile (en charge de la facturation). Le-la responsable pilote et anime l'équipe des responsables d'établissements et médecins coordonnateurs. Il-elle définit les grandes orientations et coordonne la gestion des établissements et leur activité au service des résidents et de leurs proches.

Vos principales missions :

1-Manager et encadrer (30 %)

Assurer l'encadrement de l'équipe des responsables d'établissements et des médecins coordonnateurs.
Fixer les grandes priorités et appuyer les cadres dans la définition et la mise en œuvre des projets d'établissement et du projet de soins.
Œuvrer à la fluidité du parcours des usagers notamment en favorisant la transversalité avec le service autonomie à domicile.
Favoriser la communication interne, et l'animation du service et sa cohésion (coordination, groupes de travail thématiques, échanges de bonnes pratiques).
Garantir la continuité du service et superviser la préparation et la gestion des situations de crise

(sanitaire, épisode climatique, risque cyber etc.).
Soutenir les cadres dans le traitement des situations complexes.

2-Organiser et piloter les moyens du service (25 %)

Définir et ajuster les moyens humains, budgétaires et matériels des établissements (maquettes d'effectifs, enveloppes de remplacement, budget annuel, programmation des achats/marchés, acquisitions et renouvellement du matériel).
Relayer et incarner les orientations de la collectivité en faveur de la sobriété et de la robustesse.
Coordonner la préparation budgétaire en lien avec la

Direction des finances.

En lien avec la Direction des finances, la DRH et le service RH de la DPAG, conduire le dialogue de gestion infra annuel avec les établissements.

Coordonner le dialogue de gestion avec le Conseil départemental et l'ARS (CPOM, EPRD, enquêtes, contrôles etc.).

Veiller au respect des normes de sécurité et d'hygiène

Assurer le suivi du patrimoine bâtiminaire, garantir l'actualisation et le suivi de la programmation des investissements, être en lien avec les bailleurs sociaux.

Garantir l'adaptation des infrastructures numériques, favoriser les usages et l'adaptation des applicatifs.

Assurer un rôle d'interface avec la Direction des moyens et achats sur le volet restauration des établissements.

3- Adapter l'offre, garantir la qualité et développer les partenariats (25 %)

Assurer une veille sur les évolutions réglementaires et les pratiques du secteur.

Identifier des appels à projets, rédiger des dossiers candidatures.

Promouvoir et encourager les adaptations du service aux besoins de la population et favoriser les innovations

Superviser l'évaluation de la qualité des établissements (tous les 5 ans), suivre l'application des préconisations et favoriser l'amélioration en continu.

Suivre l'activité du service (occupation, demandes d'admissions etc.), proposer des actions correctives, et assurer le rendu compte.

Favoriser la qualité de vie au travail des professionnels, œuvrer activement à la prévention des risques professionnels, promouvoir l'égalité et lutter contre la discrimination.

Développer les partenariats et le travail en réseau avec les acteurs institutionnels ou associatifs, sociaux, médico-sociaux ou sanitaires du territoire, contribuer activement à "faire filière".

4- Référent·e pour la direction (20 %)

Assurer une fonction transversale pour la Direction de pilotage des achats et marchés en lien avec la Direction des finances-mission achats/marchés et en lien avec la Direction des moyens et achats, y compris pour le service autonomie à domicile.

Assurer une fonction transversale pour la Direction de programmation et de suivi du patrimoine, en lien avec la mission investissement et gestion patrimoniale, y compris pour le service autonomie à domicile.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Être organisé
- Avoir le sens des responsabilités
- Savoir s'adapter
- Savoir hiérarchiser les activités, fixer les objectifs
- Faire preuve d'initiative
- Capacité de travail en équipe
- Être disponible
- Capacité d'écoute
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Management et encadrement d'équipes
- Gestion des ressources et moyens
- Capacité d'analyse financière et de suivi des indicateurs d'activité
- Méthodologie de projet
- Connaître les bases du statut de la fonction publique territoriale
- Esprit de synthèse
- Savoir rédiger des courriers, des notes et des comptes rendus
- Savoir gérer des situations complexes, des situations de crise

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaître le cadre juridique et des enjeux financiers des établissements médico-sociaux
- Connaître les acteurs de la gérontologie et les partenaires du territoire
- Connaître les orientations de la politique gérontologique de la Ville et le fonctionnement de la DPAG
- Utilisation des logiciels métier (Netsoins, Octime, Grand Angle)

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Du lundi au vendredi. 37h30 ou 39h avec RTT.

Lieu de travail : Siège du CCAS, 1 rue du Griffon, Rennes

Matériel(s) à disposition : Ordinateur, téléphone portable professionnel

Missions de suppléance : Suppléance du-de la
Directeur·trice, Suppléance du-de la responsable du
Service autonomie à domicile (SAD)
Télétravail : Oui, selon la charte DPAG
Autres : Organiser ses absences (congrés, formation,...)
en lien avec les cadres de l'équipe de Direction de la
DPAG pour assurer la continuité du service.

N° du poste : 0041

Date de mise à jour de la fiche de poste : Février 2026

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attaché

Parcours : P5

Éléments complémentaires de rémunération : NBI
encadrement